MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONSEIL À L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ÉTUDES

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

Ouagadougou, le 13 AOUT 2025

N°2025_____MESRI/SG/DGCOB/DBE

N°0065

COMMUNIQUE

-=-

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation porte à la connaissance du public burkinabè, que la République Fédérative du Brésil à travers sa Coordination pour le perfectionnement du Personnel de l'Enseignement supérieur (CAPES) a lancé un processus de sélection du Programme d'Etudiants-Convention (PEC-PG) pour les études de troisième cycle pour la rentrée universitaire 2025-2026 marquant la reprise du programme après une interruption de cinq (05) années.

Six cent cinquante (650) boursiers seront sélectionnés pour suivre des formations en présentiel dans des Instituts d'Enseignement Supérieur (IES) brésiliens reconnus par la CAPES. Ces formations incluent le **master complet**, le **doctorat complet**, ainsi que le **doctorat sandwich**.
Les candidatures devront être soumises exclusivement via la plateforme en ligne de la CAPES, conformément au calendrier y relatif.

2. Contenu de la bourse

Les bourses accordées dans le cadre du programme PEC-PG comprennent les prestations suivantes :

- **une allocation mensuelle versée par la CAPES**, selon le niveau.
  - 2100 R$ (environ 384 USD) pour les bénéficiaires inscrits en master pour une durée maximale de 24 mois ;
  - 3100 R$ (environ 567 USD) pour les candidats admis en doctorat complet (jusqu'à 48 mois) ainsi que pour ceux inscrits en doctorat sandwich (d'une durée de 6 à 10 mois) ;

- ❖ **une aide mensuelle complémentaire** de 400 R$ (environ 73 USD), également versée par la CAPES, destinée à couvrir les frais liés à la souscription obligatoire d'une assurance santé, et ce, pendant toute la durée de la bourse ;
- une aide financière au retour, versée par le Ministère des Relations Extérieures de Brésil (MRE), sous réserve de la disponibilité budgétaire. Le montant de cette aide varie selon le pays d'origine du boursier ;
- un accès aux services du Système Unique de Santé (SUS) sur l'ensemble du territoire brésilien, dans les mêmes conditions que les citoyens brésiliens, sans discrimination liée à la nationalité ou au statut migratoire. Toutefois, ce droit n'exonère pas le boursier de l'obligation de souscrire à une assurance complémentaire, comme mentionné plus haut.

3. Période de candidature et calendrier d'examen des demandes

Le processus de sélection se déroulera selon un calendrier différencié, en fonction de la nature de la candidature : études complètes (master ou doctorat) ou doctorat sandwich. Les principales échéances sont résumées ci-dessous :

Pour les candidatures en master et en doctorat complet

- jusqu'au 13 août 2025 : publication par la CAPES de la liste des établissements et postes disponibles ;
- du 14 au 29 septembre 2025 à 17 heures (heure de Brasilia) : période d'inscription des candidats ;
- du 23 au 30 octobre 2025 : validation des candidatures par les Instituts d'Enseignement Supérieur (IES) ;
- jusqu'au 13 novembre 2025 : analyse documentaire des dossiers par la CAPES (résultat préliminaire) ;
- dans un délai de trois (3) jours ouvrables suivant la publication des résultats préliminaires : période de recours ;
- jusqu'au 14 novembre 2025 : publication des résultats définitifs ;
- **premier semestre 2026 : début des études au Brésil.**

Pour les candidatures en doctorat sandwich :

- jusqu'au 30 septembre 2025 : publication par la CAPES de la liste des établissements et poste disponibles ;
- du 1er octobre au 30 décembre 2025 à 17 heures (heure de Brasilia) : période d'inscription des candidats ;
- du 30 mars au 03 avril 2026 : validation des candidatures par les Instituts d'Enseignement Supérieur (IES) ;
- jusqu'au 24 avril 2026 : analyse documentaire des dossiers par la CAPES (résultat préliminaire) ;
- dans un délai de trois (3) jours ouvrables suivant la publication des résultats préliminaires : période de recours ;

- jusqu'au 30 avril 2026 : publication des résultats définitifs ;
- **Août 2026 : début des études au Brésil.**

4. Procédure de candidature

Les candidats sont tenus d'effectuer leur inscription de manière autonome, directement et exclusivement via la plateforme en ligne de la CAPES, accessible à l'adresse suivante : ***https:/a/inscricao.capes.gov.br/.***

Dans le cadre du programme PEC-PG, les exigences linguistiques varient selon les offres de formation. La liste des places disponibles, qui sera publiée d'ici le 30 septembre 2025, permettra aux candidats de consulter les critères propres à chaque programme. En général, la maîtrise du portugais, de l'anglais ou de l'espagnol est requise. Pour toute question relative au processus de sélection, ils peuvent s'adresser directement à l'adresse électronique suivante : ***inscricao.pecpg@capes.gov.br.***

Il convient de rappeler que, pour les anciens étudiants du Programme PEC-PG, ainsi que pour les candidats ayant déjà bénéficié d'une bourse octroyée par une agence brésilienne pour des études de premier cycle au Brésil, une condition impérative s'applique : ils doivent justifier d'une résidence dans leur pays d'origine ou de résidence pendant une période minimale de deux ans après l'obtention de leur diplôme. Cette exigence est également valable pour les anciens bénéficiaires d'une bourse de master dans le cadre du PEC-PG.

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Le Secrétaire Général

Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques